

Les Cahiers des dix



La découverte du lac Érié

Lucien Campeau, S.J., S.R.C.

Numéro 44, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015555ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015555ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Campeau, L. (1989). La découverte du lac Érié. *Les Cahiers des dix*, (44), 21–37.
<https://doi.org/10.7202/1015555ar>

La découverte du lac Érié

Par LUCIEN CAMPEAU, s.j., S.R.C.

Posé en termes précis de découverte du lac Érié, le problème historique de l'apparition de cette partie du Canada dans la conscience géographique occidentale exige une discussion particulière. Encore peut-on donner deux sens au mot découvreur. Est-ce le premier dont le passage sur les lieux est appuyé sur les preuves historiques? Ou bien est-ce principalement celui qui, ayant eu une expérience oculaire du lieu, l'a rapportée et communiquée à la science européenne de son temps? Au premier de ces deux sens, Adrien Jolliet¹ est un découvreur identifié et nommé dont on sait qu'il a navigué sur le lac Érié, durant les mois d'août et de septembre 1669². Il descendait alors du Sault-Sainte-Marie vers Montréal. Il était accompagné par un engagé français du nom de La Sotière³, et par un

1. Adrien Jolliet était l'aîné des trois frères Jolliet, fils de Jean et de Marie Dabancourt. Tous trois étaient nés en Nouvelle-France : Adrien, vers 1640, Louis baptisé le 21 septembre 1645, et Zacharie, baptisé le 24 décembre 1664. Adrien avait épousé Jeanne Dodier à Trois-Rivières, le 21 janvier 1664. Il avait deux enfants à sa mort.

2. C'est dans le Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de MM. Dollier et Gallinée (1669-1670), publié par Pierre MARGRY, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, 1614-1698*, I (Paris, 1879) p. 112-166, qu'on trouve les allusions au voyage de Jolliet. Citons, aux pages 143-144 le passage le plus expressif sur ce voyage : «Ce fut cet Iroquois [délivré des Outaouaks] qui montra à M. Jolliet un nouveau chemin que les François n'avoient point scéu jusques alors pour revenir des Outaouacs dans le pays des Iroquois. Cependant la crainte que ce sauvage eut de retomber entre les mains des Antastoés luy fit dire à M. Jolliet qu'il falloit qu'il quittast son canot et marchast par terre plustost qu'il n'eust fallu. Et mesme, sans cette terreur du sauvage, M. Jolliet eust pu venir par eau jusques dans le lac Ontario en faisant un portage de demi-lieue pour éviter le grand sault dont j'ay déjà parlé. Mais enfin, il fut obligé par son guide de faire cinquante lieues par terre et abandonner son canot sur le bord du lac Érié».

3. Voir la déclaration des dettes et créances d'Adrien Jolliet, 1er décembre 1669, dans *Rapport des Archives Nationales du Québec*, vol. 51 p. 21 -22.

prisonnier iroquois obtenu des Outaouaks. D'autre part, les sulpiciens René Bréhan de Galinée et François Dollier de Casson, ayant rencontré Jolliet en un lieu appelé Tinaouataoua, aux environs de Hamilton, le 24 septembre 1669⁴, se rendirent en octobre au bord du lac Érié par le cours d'eau appelé Grand River, côtoyèrent la rive nord jusque près de Long Point, où ils hivernèrent dans le bois; et ils firent à l'inverse le trajet de Jolliet jusqu'au Sault-Sainte-Marie au printemps de 1670⁵. Ils eurent, eux, l'avantage de pouvoir témoigner de leurs expériences et de les inscrire les premiers sur les cartes du temps, Cavalier de La Salle, qui était avec eux au départ, n'eut pas de mérite à cet exploit, car il avait quitté les sulpiciens à Tinaouataoua.

Adrien Jolliet revint épuisé de ce voyage. Il dut se mettre au lit à son retour dans sa maison du Cap de La Madeleine. Le 1er décembre 1669, à quatre heures du matin, il fit appeler près de son lit le notaire Jean Cusson, qui rédigea sur le champ un testament et une déclaration des dettes et créances de Jolliet. Celui-ci est peut-être mort le même jour, ou en tout cas peu après⁶. En sorte que le nom de Jolliet fut oublié, à titre de découvreur, et que la gloire de ce parcours resta aux deux courageux sulpiciens.

Ces deux voyages d'Adrien Jolliet et des sulpiciens auront des conséquences notoires et assez inattendues. Les frères Jolliet, même après que Louis eût étoffé les mérites de son frère

4. MARGRY, I 143.

5. *Ibid.* I 147 et suivantes.

6. *Rapport des Archives Nationales du Québec* 51 p, 21 -22. Jean DELANGLEZ (*Louis Jolliet, Vie et Voyages (1645-1700)*, [Montréal], 1950, p. 35 n. 52) cite un écrit de Bernou, qui date probablement de l'hiver de 1677-1678, conservé à la Bibliothèque Nationale, Paris, coll. Clairambault 1016 p. 44. Voici la citation: «L'enterrement du frère de Jolliet, mort au service du Sr. de La Salle et enterré en son absence dans le cimetière [*de Montréal*], luy a coûté 53 livres». C'est un exemple parfait des mensonges diffusés à Paris par La Salle pour s'approprier la gloire des autres, au moment où du fort Frontenac il allait s'élancer sur la route ouverte par Adrien Jolliet. Celui-ci n'a jamais été à l'emploi de La Salle et il est mort dans sa maison, au Cap de La Madeleine.

en faisant la première descente du Mississipi⁷, seront frustrés des fruits de leurs travaux. Ils étaient trop intimes avec les Jésuites. Or Frontenac souhaitait écarter ceux-ci des missions de l'ouest, pour leur substituer les récollets. Il empêcha les frères Jolliet⁸ et leur associé Maugras de capter la bienveillance de Colbert et livra exclusivement la nouvelle route de navigation à son favori, Cavelier de La Salle. Celui-ci va y régner jusqu'à sa mort, empêchant les jésuites de continuer l'évangélisation commencée des Illinois et provoquant par son ambition débridée une deuxième guerre iroquoise plus funeste que la première. Mais ce sont moins les conséquences que les préludes qui nous intéressent présentement. Si à cause de la pacification des Iroquois il était devenu possible de naviguer sur le lac Érié en 1669, ce lac n'était pas alors un passage inconnu. Des cartes françaises de 1650 et de 1656 le représentaient déjà fort bien. Il s'agit de savoir maintenant de quelle manière ce grand lac est graduellement apparu à la conscience des géographes.

7. Aussitôt qu'il fut sorti du Séminaire de Québec, assisté par Mgr de Laval, Louis Jolliet fit un voyage en France. Il en revint en 1668. Les pièces qui restent de lui le montrent, à la fin de cette année, se préparant à une carrière commerciale, pour laquelle sa mère, Marie Dabancourt, son frère Adrien, demeurant au Cap de La Madeleine, et l'Évêque lui-même lui prêtèrent assistance. Mais il eût difficilement pu partir pour l'ouest cette même année. Le plus probable est que Louis, qu'on voit à Québec le 14 octobre 1668, est allé demeurer au Cap de La Madeleine, chez son frère. On le reverra à Québec le 13 avril 1669 avec ce même frère. L'intervalle est de six mois. Il explique les six mois de pension qu'Adrien déclare dus par Louis sur son lit de mort (RAPQ 51 21). Auparavant, Louis avait été plusieurs années au Séminaire, et en France l'année précédente. Il semble que Louis était l'un des associés au commerce de l'ouest dont Adrien parle avant de mourir. Il dut monter avec son frère au Sault-Sainte-Marie après le 13 avril 1669 et y demeurer quand son frère revint. Car le mourant parle de ses associés comme étant encore dans l'ouest. Ainsi est résolue l'énigme de l'emploi de Louis avant son expédition au Mississipi. Un autre des associés mentionnés par Adrien Jolliet fut probablement Jacques Maugras, habitué de Trois-Rivières, qui se trouvait avec Louis à la prise de possession de l'ouest par Daumont de Saint-Lusson, le 4 ou le 14 juin 1671. Notons que Louis Jolliet est alors aussi donné comme habitant de Trois-Rivières. Il redescendit à Québec en 1671, pour entreprendre en 1672 la recherche du Mississipi concertée avec le P. Marquette.

8. L'analyse qui suit est fondée sur trois comptes-rendus de Champlain sur le haut Saint-Laurent en 1603, dans BIGGAR, *The Works of Samuel de Champlain*, 6 vol. (Toronto, 1922-1936), vol. I 153-157, 159-161 et 162-165. La carte de 1612 se trouve dans la même édition, portfolio, planche LXXXI.

Il serait bien osé de dire qu'aucun Français n'avait vu le lac Érié avant Jolliet et les sulpiciens. Mais il faut élargir la perspective et comprendre le problème dans celui de la route fluviale reliant au sud le lac Huron au Saint-Laurent: rivière de Détroit et lac Sainte-Claire, lac Érié, chutes du Niagara, lac Ontario et haut Saint-Laurent jusqu'à Vaudreuil. Remontons jusqu'à 1603.

Cette année-là, Champlain rencontra pour la première fois des Indiens à Tadoussac. Des Algonquins, probablement conduits par le chef Batisca, l'accompagnèrent jusqu'aux rapides de Lachine. Après avoir observé les cascades au sud et au nord, il revint à sa barque ancrée à l'embouchure de la petite rivière, appelée plus tard Saint-Martin, où le fort de Montréal sera bâti. Il se fit tracer le cours supérieur du Saint-Laurent par les indigènes. Après avoir indiqué le lac Saint-Louis actuel, les cascades, le lac Saint-François et les autres rapides en amont, les Algonquins lui montrèrent un grand lac de 80 lieues de long se terminant à un saut. Passé cet obstacle, ils représentèrent un autre lac de 60 lieues au bout duquel était un détroit qu'eux-mêmes n'avaient pas franchi. Ces deux lacs correspondent bien aux lacs Ontario et Érié, qui se trouvent sur ce cours. La difficulté est que le découvreur, sollicitant sans doute les Algonquins, leur fit dire que près du Niagara, l'eau du lac Ontario était «salubre» et qu'elle l'était encore plus au lac Érié. Il cherchait des signes de la proximité d'un océan. Salubre signifie en français bon pour la santé. C'est aussi le sens qu'il a en latin. Mais au temps où Champlain écrivait, c'était un mot nouveau et savant dans sa langue. Lui-même lui donne dans son récit la signification de salé, comme l'atteste cette remarque: «ce qui me fait croire que c'est la mer du su, estant salée comme ils disent». Ainsi, le découvreur, après la description des Algonquins, demeure assez confus.

Il n'a cependant rien ménagé pour acquérir une certitude, mais sa fixation sur l'eau salée va lui jouer quelques tours. Par

complaisance, les Indiens lui indiqueront de l'eau salée où il n'y en a pas, mais où se trouvent toutefois des Gens de mer, c'est-à-dire les Puants, aux environs du Sault-Sainte-Marie. Redescendant de Montréal, il trouve à l'île d'Orléans deux ou trois Algonquins. Ceux-ci, avec des variantes, corroborent le récit précédent et ils fortifient sa conviction qu'au-delà du lac Érié, mal connu de ces gens, il y a une mer salée. L'orientation que Champlain donne à ce dernier lac est celle du nord-est-sud-ouest.

Ce n'est pas tout. Proche de l'île aux Coudres, Champlain rencontre un jeune Algonquin, qui affirme avoir voyagé sur les grands lacs. Sur l'insistance du découvreur, l'Indien semble confirmer le trajet du haut Saint-Laurent tel que donné dans les récits précédents. Mais le «grandissime lac» de 300 lieues dont il parle, où l'on passe une île «fort grande» pour aboutir à un saut «d'une lieue de large» donnant accès à «une mer si grande qu'ils n'en ont point vu la fin», tout cela ne peut être que le lac Huron, probablement le seul grand lac dont l'Algonquin a eu connaissance. Encore ici, l'eau devient saumâtre à mesure qu'on avance et elle devient tout à fait salée au saut qui termine ce grand lac. C'est là que la carte de Taunton inscrira des mentions des Gens de mer ou Puants, sous des appellations huronnes. Mais ni le lac Huron ni le lac Supérieur ne sont salés.

Champlain ne donnera qu'en 1612 une représentation cartographique de ces renseignements de 1603. Elle demeure très confuse encore à cette date. En substance, elle montre deux grands lacs: 1° un «lac contenant 15 journées de canaux des sauvages»; 2° un «grand lac contenant 300 lieux de long» et dont le dessin est incomplet. Le premier, de 150 à 180 lieues de long, est beaucoup trop grand, mais il couvre l'espace et la situation du lac Ontario, ayant au nord la Contrée des Chario-cay (Hurons) et plus septentrionale encore celle des Hiocay (Iroquets). Le second lac, inachevé sur la carte, est clairement celui du jeune Algonquin vu à l'île aux Coudres. Ses traits

étaient ceux du lac Huron, mais il coïncidait dans le rapport de Champlain avec le lac Ontario des deux premiers groupes de témoins algonquins. Ainsi, la carte représenterait, soit un lac Ontario communiquant sans l'intermédiaire de l'Érié avec un lac Huron, soit deux dessins du même lac Ontario reliés par un canal et un saut.

Par conséquent, en 1612, Champlain n'est pas encore fixé sur le réseau lacustre d'où coule le Saint-Laurent. Il va abandonner entièrement cette représentation sur sa carte de 1613, apparaissant en deux éditions dans son œuvre de cette année⁹. Cette carte n'indique à sa limite ouest qu'un lac Saint-Louis, au sud des Hochategains (Hurons). Ce nom de Saint-Louis avait été donné en 1611 aux rapides de Lachine, où un jeune Français nommé Louis s'était noyé. Champlain l'applique ici de nouveau à celui des grands lacs dont il a la plus ancienne connaissance (Ontario), mais il néglige ce qu'il a représenté en 1612. En 1613, il est monté jusqu'à l'île aux Allumettes. La trace de ce voyage se voit sur la seconde édition de la carte par les petits lacs échelonnés le long de l'Outaouais, par une croix près de l'île aux Allumettes et par la mention des Nebiserenis plus à l'ouest. La mer Douce (Huron) que l'explorateur n'a pas encore vue n'y paraît pas encore. Champlain ne la verra qu'en 1615, traversant aussi le lac Ontario la même année. Les deux ne seront cartographiés dans leur position exacte qu'en 1632.

Sur la carte de 1613, Champlain se montre informé des découvertes de Henry Hudson à la baie qui porte son nom. Il incorpora presque entièrement à la sienne la carte que Hessel Gerritsz en avait publiée en 1612. Il n'a cependant laissé aucun indice d'avoir connu alors la carte de Virginie que John Smith avait tracée. À ce moment, Champlain connaît d'expérience personnelle la route du Richelieu et du lac Champlain, ainsi que la situation des Agniers, indiqués par lui sous le nom d'Yrocois. Il a également appris l'existence d'autres Iroquois

9. On la trouve dans LAVERDIÈRE, *Œuvres de Champlain* I p. 422.

vivant à l'ouest des Agniers, mais sans les avoir vus. Il attribue aux Algonquins la rivière Outaouais remontant vers la baie d'Hudson, où il a tenté d'aller cette même année 1613. Il sait encore qu'un embranchement de cette rivière, allant toujours vers l'ouest, est la route qu'il faut prendre pour aller chez les Ochasteguins (Hurons). Point important, il a déjà nommé le lac Saint-Louis, une étendue d'eau qui est au sud des Hurons. Mais Champlain n'a alors aucune idée précise du complexe maritime formé par les Grands Lacs. À sa place, il ménage seulement deux voies parallèles. L'une est l'Outaouais; l'autre est le haut Saint-Laurent. Les connaissances de Champlain, en 1613, ne lui permettent pas même de suspecter une voie fluviale reliant par le sud le lac Huron au Saint-Laurent, puisque ce lac lui-même n'est pas encore identifié.

Trois ans plus tard en 1616, les connaissances de Champlain ont beaucoup progressé¹⁰. Il a fait deux voyages vers l'ouest, l'un en 1613 à l'île aux Allumettes, l'autre en 1615 chez les Hurons, avec lesquels il a participé à une expédition contre les Onontagués et passé un hiver. Une carte plutôt ébauchée qu'achevée donne la mesure de son progrès. La baie d'Hudson y est restée celle de la carte de 1613, mais cette fois Champlain a pris connaissance de la carte de la Virginie dessinée par John Smith. Cela se voit au dessin caractéristique que cet auteur y a fait de la baie de Chesapeake. Pièce essentielle, la Mer Douce (lac Huron) apparaît avec une immensité exagérée; mais elle est définitive, parce que Champlain a navigué sur sa partie orientale. Un lac Saint-Louis (Ontario), déjà nommé en 1613, occupe sa juste place au sud des Hurons: Champlain l'a traversé pour aller à la guerre. Les Hiroquois occidentaux de 1613 sont devenus en 1616 les Antou-horonons (Entouhoronons), terme que Champlain semble appliquer aussi bien aux Tsonnontouans qu'aux Onontagués. Mais

10. Voir cette carte de 1616, dont l'original est à la John Carter Brown Library, Providence et dont une reproduction se trouve dans BIGGAR, *The Works of Samuel de Champlain*, réimpression de l'University of Toronto Press, Toronto et Buffalo, 1971, portfolio.

acquisition essentielle et qui ne va plus sortir des cartes, le lac Huron possède désormais une sortie par le sud qui conduit jusqu'au Saint-Laurent en traversant le lac Saint-Louis (Ontario). Le lac Érié fait partie de cette route, mais Champlain ne le sait pas. Qui donc a pu l'informer sur cette voie fluviale?

Ce n'est pas Étienne Brûlé, envoyé par Champlain chez les Andastes à partir de la Huronie à l'automne de 1615, mais qu'il a revu seulement à Québec au mois de juillet 1618. Il est vrai que Carantouan, le village andaste visité par Brûlé, apparaît sur cette carte de 1616, qu'une rivière qui pourrait être la Susquehannah y est montrée, mais dont Champlain ignore qu'elle se jette dans la baie de Chesapeake. Ces indications sont propres à Champlain sur la carte; elles ne dépendent pas de la carte de la Virginie voisine. L'explorateur ne peut avoir trouvé ces renseignements que chez les Hurons en 1615; il y a alors été beaucoup question des Andastes et de leur pays. Ce ne peuvent être aussi que les Hurons qui ont révélé à Champlain l'existence d'une route fluviale reliant sans interruption le lac Huron au fleuve Saint-Laurent. Même les chutes du Niagara ont dû alors lui être signalées, car il dessinera clairement une cascade sur sa carte de 1632, en amont du lac Saint-Louis, sans modifier le dessin de 1616 et sans avoir acquis de nouvelles connaissances sur cette route. En effet, il ne témoigne, ni en 1616 ni en 1632, d'aucun trait irrécusable faisant reconnaître le lac Érié; il n'en montre ni la situation ni l'étendue. En 1616 il n'indiquait pas le pays des Neutres, tandis qu'il mentionnait les gens du Pétun. Curieusement, il situait les Antou-honorons, non pas au sud du lac Saint-Louis où ils devraient être, mais plus à l'ouest, à l'endroit où l'on devrait voir le lac Érié. En 1632, il montrera à cette place la nation des Neutres, alors qu'en réalité elle était au nord, et non au sud de la voie fluviale.

Champlain ne savait donc rien du lac Érié en 1616. Il n'en apprit rien de valable entre 1616 et 1632. Contrairement à ce

que nous avons déjà pensé¹¹, Étienne Brûlé ne lui fut d'aucune utilité à cet égard. Après avoir erré deux ans au pays des Andastes, l'interprète reparut à Québec le 7 juillet 1618. Champlain lui demanda compte de sa longue absence. Il fit son rapport, que son patron relate assez longuement, mais qui n'est pas sans confusion et sans extravagance. On comprend que Brûlé, durant tout ce temps, a parcouru beaucoup de pays aux environs des Andastes, descendant même la rivière Susquehannah jusqu'à la mer, c'est-à-dire jusqu'à la baie de Chesapeake, Mais Champlain n'a pu faire le joint avec la carte de Smith en 1632¹². À l'aller et au retour en Huronie, Brûlé ne serait entré en contact qu'avec des Iroquois hostiles, qui auraient été capturés à l'aller, mais qui se seraient saisis de l'interprète au retour, l'auraient torturé, puis laissé repartir. Il ne nomme pas d'autres peuples visités par lui au nord des Andastes en revenant vers les Hurons. Mais il a laissé à Champlain l'impression d'avoir divagué beaucoup plus amplement. Sur sa carte de 1632, ce dernier indique bien clairement par une ligne pointillée un trajet partant de Carantouan (aux Andastes) et se dirigeant très profondément vers l'ouest, puis obliquant vers le nord pour aller toucher la voie fluviale en un endroit où il faut nécessairement traverser le lac Érié. Ce trajet ne peut être que celui de Brûlé, dans l'esprit de Champlain. Mais la fausse situation des Neutres et l'absence de tout trait vérifiable appartenant au lac Érié nous laissent sans aucune preuve que l'interprète l'ait vu. Seulement à partir de là, on ne peut faire de Brûlé le découvreur du grand lac.

En effet, Champlain ne dépend pas de lui pour sa connaissance de la communication lac Huron-Saint-Laurent. Et si le cartographe a appris de l'interprète le nom des Neutres, ce dernier l'a induit en erreur sur leur habitat. En 1618, Brûlé ne savait pas encore où les situer. Mais si les connaissances de

11. Biographie de Brûlé, dans *Monumenta Novae Franciae* II p. 808-809.

12. Voir cette carte de 1632 dans BIGGAR, *The Works of Samuel de Champlain*, portfolio planche X.

Champlain restaient stationnaires, les Français de Huronie n'en sont pas demeurés tout ce temps au point fixe. Brûlé, notamment, n'est pas resté immobile. Le P. de La Roche note en passant qu'il est à l'origine de son propre voyage chez les Neutres en 1626: «de laquelle (nation) le truchement Bruslé disoit des merveilles¹³. Champlain, ayant passé l'âge des explorations, n'eut que peu d'occasions de revoir le truchement. En 1622-1623, quand Champlain était à Québec, Brûlé était en France. En 1625, quand Brûlé descendit des Hurons après deux ans passés là-haut, Champlain était en France. Les deux se croiseront seulement en 1626, Champlain revenant et Brûlé s'embarquant. Ils ne se reverront plus, sinon à Tadoussac en 1629, Brûlé ayant opté pour le service des Anglais. Il fut tué par les Hurons au printemps de 1632, avant le retour des Français¹⁴. Et les jésuites apprirent en 1640-1641 ce qui fut le motif véritable de son assassinat: «qu'il n'y avoit pas d'autre cause du massacre d'un de nos François, fait icy il y a quelques années, que des voyages semblables qui mettoient le pays en jalousie et en crainte du transport de la traite»¹⁵. Les «voyages semblables» étaient ceux des Français chez les Neutres. Brûlé paraît avoir été le seul Français à vivre avec les Hurons de 1629 à 1632. C'est lui qui alors fit de «semblables voyages» et il a ainsi eu plusieurs occasions de prendre une bonne connaissance du lac Érié.

13. SAGARD, *Histoire du Canada* 881.

14. Bruce TRIGGER (*The Children of Aataensic, A History of the Huron People to 1660*, 2 vol., Mc Gill-Queen's University Press, Montréal-London, 1976, p. 473) date l'assassinat de Brûlé du printemps de 1633. Il a tort. Car, au début de 1633, Guillaume de Caen réclamait des dommages à la compagnie de la Nouvelle-France sous prétexte, entre autres, que «Brûlé l'Interprète avoit esté assassiné par les sauvages (ce qu'il disoit avoir diminué la traite)» (Bibl. Nat., Paris, Fonds français, vol. 16738 f. 144a). Une confirmation de ce témoignage se trouve dans un discours d'Aénons, le capitaine soupçonné de ce meurtre. Il proclamait son innocence, disant que l'année du retour des Français (1632), il avait bien évité d'aller traiter avec eux, par crainte de représailles, mais que l'année suivante (1633) il était descendu, bien résolu à se défendre devant Champlain, qui cependant n'avait pas voulu soutenir la cause de Brûlé (*Relation* de 1636 II p. 165-166, JR. 10 236-238).

15. *Relation* 1640-1 II 65, Jr 21 210.

D'ailleurs, n'est-il pas à l'origine du projet d'une liaison commerciale directe entre les Neutres et les Français, indépendamment des Hurons? N'est-ce pas lui qui, partant pour la France en 1626, avait inspiré à Guillaume de Caen de faire écrire par le P. Le Caron au P. de La Roche, monté la même année aux Hurons, pour l'inciter à se rendre chez les Neutres et à tâcher d'établir cette liaison? Ce mauvais conseil fut la source de tous les déboires du P. de La Roche au cours de cette expédition. Mais tout cela suppose que Brûlé, avant de descendre à Québec en 1625 et d'y passer l'hiver chez les jésuites, dans la propre maison des récollets, avait déjà visité les vrais Neutres et pris connaissance de leur pays. Remontant chez les Hurons en 1629 pour le compte des Anglais, il les trouva en difficultés croissantes avec les Algonquins pour la maîtrise de la route de l'Outaouais, dont ils se considéraient comme les possesseurs inaliénables. Une menace de guerre entre Neutres et Hurons en 1624, l'incertitude de la prépondérance huronne en 1630 pouvaient inspirer à Brûlé de ménager une autre avenue au commerce. Le témoignage déjà cité indique qu'il intrigua avec les Neutres pour créer une autre route, par le lac Ontario. C'était un motif plus que suffisant aux Hurons pour lui casser la tête. Le meurtre eût lieu à Toaniché, avant le retour des Français.

L'expérience que prit Brûlé du pays des Neutres, des chutes du Niagara et du lac Érié, à cette époque, nous paraît la principale explication plausible de l'état des connaissances que les Jésuites avaient sur ces points en 1640, avant de se rendre dans le même pays. Brébeuf et Chaumonot, visitant les bourgades neutres, établies loin du lac comme celles des Hurons et des Iroquois, n'avaient guère le temps d'explorer. Aussi est-ce de connaissance courante que la *Relation* rapporte alors: «Cette rivière ou fleuve est celui par lequel se descharge nostre lac des Hurons ou Mer Douce, qui se rend premièrement dans le lac Érié, ou de la nation du Chat. Et jusques là, elle entre dans les terres de la nation neutre et prend le nom

d'Onguiaahra jusques à ce qu'elle se soit deschargée dans l'Ontario ou lac de Saint-Louis, d'où en fin sort le fleuve qui passe devant Québec, dit le Saint-Laurent»¹⁶. Il pourrait y avoir une lacune typographique dans ce texte. Le «jusques là» est mal justifié par le contexte, qui saute d'emblée de la rivière du Détroit à celle de Niagara. Mais pour notre propos une chose est claire: les jésuites connaissaient parfaitement ce qu'était le lac Érié, son nom et les occupants de sa rive sud, de même que sa connexion avec les autres parties de la grande route fluviale.

Si l'on pouvait en douter, on trouverait encore des témoignages plus expressifs et explicites de cette conscience. Il s'agit d'une carte que le P. Paul Ragueneau a faite avant son départ de Huronie en 1640 et qu'il a lui-même portée à Québec, où il a demeuré jusqu'en juillet 1641. Cette carte est perdue dans sa teneur originale. Mais elle est représentée sous deux formes. La première est une liste de noms hurons de peuples indigènes échelonnés au sud des grands lacs depuis le saut Saint-Louis, près de Montréal, jusqu'au Saut-Sainte-Marie, à l'entrée du lac Supérieur. Elle a été dressée par le P. Paul Le Jeune¹⁷. Le second vestige est une carte conservée aujourd'hui à Taunton, Angleterre, au Ministry of Defence, Hydrographic Department, n° D 699/Aa2 au catalogue. Elle est dessinée sur une peau et mesure 54.8 pouces sur 73.5. Elle a appartenu à John Montresor, arpenteur militaire des Anglais au siège de Québec, en 1759. Elle est manifestement un original, conservé jusqu'alors au collège des Jésuites de Québec, qui a servi de caserne aux troupes. Cette carte ne peut être qu'une copie de celle du P. Ragueneau, non sans imperfections. Mais elle procure une liste en langue huronne des nations indigènes connues en 1640 entre le saut Saint-Louis et le Saut-Sainte-Marie.

16. *Relation* 1640-1 II 49-50, JR 21 188-192.

17. *Relation* 1640-1 134, JR 232-233.

La carte, dont l'écriture ne peut être identifiée, est facile à dater. L'île de Montréal, nettement dessinée, ne comporte aucun établissement. Elle est donc d'avant le 17 mai 1642. Mais elle présente non moins clairement le témoignage d'une visite de Français dans les bourgs des Agniers. Or deux Français, François Marguerie et Thomas Godefroy, furent capturés vers le 20 février 1641 et conduits chez les mêmes Agniers. Ils furent ramenés à Trois-Rivières et rendus sains et saufs à leurs compatriotes, vers le 13 juin. Leur témoignage fut alors inscrit sur la carte, mais il appert que le dessin en était déjà complet par le désaccord entre lui et la situation déjà donnée aux cantons iroquois¹⁸.

La carte possède un bon nombre d'imperfections, mais la plus grave à notre point de vue est d'avoir omis la nomenclature du territoire occupé par les Hurons, les Pétuns et les Neutres. Cette nomenclature huronne, on la retrouve dans la liste du P. Le Jeune au moins pour les Neutres, qui nous concernent plus spécialement. Le nom général des Neutres, Attiouandaronk (Ceux de la parole de travers, *i.e.* ayant un mauvais accent), se trouve sur la carte comme dans Le Jeune, bien que déplacé. Le P. Ragueneau n'avait pas omis les noms particuliers des nations neutres, puisqu'on les voit dans cette région sur la liste de Le Jeune. Il y a trois noms dont on est certain qu'ils représentent des nations neutres. Le premier, Akrakouaeronon, est dans la liste et sur la carte, mais au sud du lac Érié en celle-ci. Cela semble sa juste position. Cette nation, seule restante des Neutres, fut détruite en 1652¹⁹. Le deuxième nom est Aondironon. Cette nation est rapportée par Le Jeune, mais non sur la carte. Les Aondironons furent détruits par les Tsonnontouans en 1647²⁰. Une troisième nation neutre est représentée chez Le Jeune par Ongmarahronon,

18. Pour l'histoire de Marguerie et de Godefroy, voir *Relation* 1640-1 I 136-170, JR 21 20-64.

19. *Journal des Jésuites* 170, 173.

20. *Relation* 1647-8 II 18-19 JR 33 80-82.

qui est une mauvaise lecture d'Onghiarahronon, nation vivant dans un seul bourg et qui a donné le nom de Niagara. Une quatrième nation, enfin, n'est ni dans la liste de Le Jeune ni sur la carte, parce qu'elle s'était réfugiée chez les Hurons en 1638. Ce sont les Ouenronons²¹. Connaissant quatre noms certains de nations neutres, on peut facilement compléter cette ligue par trois autres, qui sont voisins dans la liste de Le Jeune, mais sont omis sur la carte. Ce sont Eressaronon, Oneronon et Oherokouaeronon. Donc, sept nations neutres: une ligue très populeuse, puisqu'elle pouvait fournir quatre mille guerriers en 1641²². Si les Akrakouaeronons vivaient au sud du lac Érié, les Ouenronons demeuraient à l'est de la rivière Niagara. Les cinq autres nations occupaient le nord du lac Érié sur toute sa longueur, bien que moins densément à l'ouest. Voilà à quel point les jésuites connaissaient le pays des Neutres avant de s'y rendre, y comptant un total de quarante bourgs. Et ils étaient parfaitement conscients de l'existence du lac Érié, dont le nom est encore plus expressif que le meilleur des dessins: «Lac des Gens du Chat».

Cela vaut pour 1640. Il n'y a pas de raison pour que cette conscience ait beaucoup progressé jusqu'en 1647, année où nous retrouvons cependant un témoignage plus expressif et condensé: «De la mesme nation neutre, tirant presque au midy, on trouve un grand lac de deux cent lieues de tour nommé Érié, qui se forme de la descharge de la mer Douce et qui va se précipiter par une cheute d'eau d'une effroyable hauteur dans un troisième lac nommé Ontario, que nous appellons le lac Saint-Louys»²³.

En 1653, le P. Bressani, ayant quitté le pays en 1650, tire cette description de ses souvenirs: «Dall'istessa nazione neutra tirando al mezzodì si trova un lago di 600 miglia, di circuito

21. *Relation* 1639 II 24, JR 16 252.

22. *Relation* 1640-1 II 50, JR 21 190.

23. *Relation* 1647-8-II 6-7, JR 33 60-62.

detto Herie, formato dal Mar Dolce che in quello si scarica, et di quì per mezzo d'un' altissima cascata in un terzo lago ancora piu grande et piu bello chiamato Ontario, o Bel Lago; noi lo chiamavamo il lago di San Luigi»²⁴. C'est le même P. Bressani qui signale que tout ce complexe lacustre d'où sort le Saint-Laurent a déjà avant 1653 été représenté sur une carte imprimée à Paris²⁵. Nous ne pouvons à cet égard que nous référer à la carte de Nicolas Sanson d'Abbeville, imprimée aussi à Paris en 1650²⁶. Le lac Érié y est figuré dans une forme et une situation convenables, bien que trop rabaisées de quelque deux degrés de latitude. Cette erreur est probablement à mettre au compte de la crainte qu'avaient les missionnaires de prendre des hauteurs aux instruments²⁷. Les indigènes y voyaient des opérations magiques auxquelles ils attribuaient leurs maladies.

Nous ne prétendons pas avoir prouvé par ces documents irrécusables que Brûlé est le découvreur du lac Érié. Nous n'avons fait que dégager les convergences réunies sur son personnage pour l'indiquer comme la source principale d'une conscience formée en 1640 à propos du même lac. Il est démontré que la décharge du lac Huron par l'Érié, l'Ontario et le Saint-Laurent était connue des Français depuis 1615. Mais Champlain ignorait encore la forme du lac Érié et son raccord avec le lac Huron en 1632. Cela ne signifie pas que la connaissance n'en était pas déjà acquise par les Français fréquentant les Neutres entre 1620 et 1632: Grenole, Lavallée, De La Roche, et notamment Brûlé, qui eut avec eux des rapports nombreux et suspects aux Hurons. Il nous paraît nécessaire de faire remonter jusqu'à lui la connaissance du lac Érié, parce que les missionnaires, commençant leurs visites des Neutres

24. F.G. BRESSANI, *Breve Relazione d'alcune missioni*, Macerata, 1653, p. 6.

25. *Ibid.* p. 27. Cette carte semble être celle de Sanson, de 1650, dont le dessin a influencé celui de la carte de Bressani.

26. Elle est peu connue, mais le département des Cartes et Plans, aux Archives publiques d'Ottawa, en possède une copie.

27. *Relation* 1640-1 II 49, JR 21 188-190.

en 1640, la possèdent déjà, bien qu'eux-mêmes ne fassent que visiter les bourgades neutres établies loin du lac, concentrés surtout du côté de l'isthme du Niagara; et que leurs domestiques français ne soient pas libres de s'égailler pour des explorations plus lointaines. Comment ont-ils appris, avant 1650 nécessairement, la dimension du lac Érié, l'orientation de la rivière du Détroit, l'existence du lac Sainte-Claire?²⁸ Tout cela forme une tradition qui cesse d'être nourrie en 1649, mais qui paraît déjà formée en 1640.

Les relations de Brûlé avec les Neutres, commencées apparemment en 1623-1625, furent ensuite interrompues jusqu'en 1629. Elles furent spécialement assidues de 1629 à 1632, alors qu'il était le seul Français vivant chez les Hurons. Comment a-t-il pu transmettre ses connaissances aux jésuites? Le P. Jean de Brébeuf a vécu avec lui, dans la même maison à Québec, en 1625-1626, apprenant de lui le huron. Mais il ne l'a pas revu après son propre départ pour la Huronie, sinon sur les vaisseaux des Kirke à Tadoussac, en 1629. Comme Brûlé semble avoir surtout connu les Neutres de 1629 à 1632, il n'a pu faire part directement aux jésuites de ses expériences les plus fructueuses. Nous ne connaissons qu'un seul personnage qui ait pu servir de canal de transmission. C'est Jean Nicollet. Selon M. Trudel, celui-ci a vécu chez les Nipissiriniens depuis 1618 et c'est avec eux qu'il passa toute l'occupation anglaise, de 1629 à 1632. Or on sait que les Nipissiriniens, déjà au temps de Sagard, et aussi au temps des jésuites, allaient passer leurs hivers chez les Hurons, Nicollet ne pouvait que les suivre. C'est ainsi, assurément, qu'il apprit le huron au point d'être l'interprète officiel en cette langue à Trois-Rivières de 1635 à 1637, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée d'un nouveau truchement formé par les jésuites en Huronie, Pierre Martin. Jean Nicollet, jeune homme d'une belle instruction, curieux de découvertes, fut ainsi le seul compagnon français de Brûlé durant les hivers

28. Il y est appelé «Lac des Eaux de mer», une transposition du nom du lac Michigan.

passés chez les Hurons de 1629 à 1632. Il n'a pu manquer d'être son confident. D'autre part, il va se montrer un auxiliaire extrêmement précieux des jésuites dans leur apostolat. En 1634, il fit route avec le P. de Brébeuf jusqu'à l'île aux Allumettes. Mais il avait aussi les Hurons comme terme de son voyage. Champlain l'envoyait assister ces alliés dans la pacification de leurs clients de l'ouest, spécialement des Puants. Il n'est pas douteux qu'il a côtoyé au nord le lac Supérieur. Et c'est à peu près sûr qu'il a monté jusqu'au lac Nipigon, où habitait cette nation des Gens de Mer, où Puants²⁹. Au retour, comme il était trop tard pour descendre à Trois-Rivières, il ne put que passer l'hiver avec le P. de Brébeuf à Ihonatiria, ayant tout loisir de lui parler de Brûlé. Ainsi, sans qu'on en possède la preuve, il reste probable qu'Étienne Brûlé a vu le lac Érié entre 1629 et 1632, mais Adrien Jolliet, autant qu'il soit prouvé, a été le premier à y naviguer en 1669.

Nous n'avons pas considéré ce que les jésuites ont pu apprendre du lac Érié par leurs propres enquêtes auprès des Hurons et de leurs hôtes de passage. On sait qu'ils n'avaient pas encore visité les Neutres en 1640. Nous cherchions ici des Français susceptibles d'avoir vu le lac Érié. Mais en 1640, les missionnaires maîtrisaient déjà le huron mieux qu'aucun interprète n'aurait pu le faire. Les Hurons connaissaient bien le pays des Neutres. Les renseignements obtenus de leur bouche ont dû entrer pour une grande part dans la connaissance dont les *Relations* témoignent sur le lac Érié. Mais ce n'est pas sûr que même les PP. de Brébeuf et Chaumonot l'aient vu en 1640-1641, seul hivernement que les jésuites aient fait chez les Neutres.

Lucien Campeau

29. *Relation* 1642-3 10-11, JR 23 276-278.